

2018

092. Le Bilan de Compétences



Eligible au CPF Code 202



FORMATION CONSEIL

Le Bilan de Compétences est un outil économique qui favorise l'adaptation et la mobilité professionnelle

Vous êtes salarié(e) ou demandeur d'emploi
Depuis le 1^{er} janvier 2017, vous pouvez utiliser votre CPF

Objectifs :

Outil d'aide à l'orientation et à la construction d'un projet professionnel.

Il permet de faire le point à un moment donné, de se situer par rapport à ses compétences tant professionnelles que personnelles et d'identifier ses capacités, ses aptitudes et sa motivation. Dynamiser sa carrière, évoluer dans sa société ou préparer un projet de reconversion.

Intervenant :

Chargé de bilan psychologue du travail, Ingénieur en formation, professionnel de l'orientation

Public :

Salarié(e) ou demandeur d'emploi

Durée :

24 heures maximum en entretiens individuels sur une période de 6 à 8 semaines.

Coût : 1550 €

Prises en charge financière :

Plan de formation, financement personnel, Congé Bilan de Compétences (CBC)

Habilitations :

ANFH – UNIFORMATION –
UNIFAF – OPCALIM

Conditions d'éligibilité au Congé bilan de compétences :

- Avoir 5 années d'activité salariée CDI dont 12 mois dans l'entreprise actuelle
Ou
- Avoir 24 mois consécutifs ou non en qualité de salarié(e) au cours de 5 années, dont 4 mois, consécutifs ou non, sous CDD au cours des 12 derniers mois.

Le bilan se déroule en 3 étapes :

- Une **phase préliminaire** qui permet au chargé de bilan d'identifier vos attentes
- Une **phase d'investigation** pour analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels ; identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle
- Une **phase de conclusion** pour prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de votre projet

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire en ligne](#)

Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : Nathalie BABINOT : accueil@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A